

Journée d'Etude du 22 septembre 2018

Les hameaux de forestage de Provence

Mme **Maryse Blanc**, maire d'Ongles, ouvre la journée d'étude à 9 h. 30 en prononçant des paroles d'accueil à la centaine de personnes présentes, puis donne la parole successivement à M. **Arnaud Boutet**, président de la communauté de communes « Forcalquier – Montagne de Lure », à M. **Khaled Benferhat**, maire de St Etienne-les-Orgues, conseiller départemental et vice-président de la communauté de commune, ainsi qu'à Mme **Brigitte Reynaud**, maire de Revest-des-Brousses et vice-présidente du conseil départemental chargée de la culture, qui tous trois se félicitent du développement des activités de la Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles.

M. **Jean-Jacques Jordi**, historien, qui contribua à porter la MHéMO sur les fonts baptismaux, annonce ensuite le thème de cette dixième journée d'étude en retraçant l'arrivée à Ongles des vingt-cinq familles des membres de la « harka » commandée, en Algérie, par le lieutenant Durand, et présente le schéma de ce que furent, à partir de septembre 1962, les soixante-dix « hameaux de forestage », délibérément conçus pour être géographiquement isolés des grands centres, donc à l'abri d'éventuelles représailles de travailleurs immigrés ayant participé au financement de la lutte pour l'indépendance.

Mme **Katia Khemache**, professeur d'histoire et auteur d'une thèse de doctorat sur les hameaux de forestage, prend ensuite la parole sur le thème « Du camp aux hameaux de forestage ». Elle indique en premier lieu qu'un rapport établi en 1962 à l'intention de l'Assemblée générale des Nations-Unies évaluait à 260.000 le nombre de personnes de religion musulmane se trouvant menacées, en Algérie, par l'accession du pays à l'indépendance, puis évoque la circulaire Messmer, en date du 12 mai, portant interdiction aux officiers ayant des formations supplétives sous leurs ordres d'en transférer les membres

en métropole, et énumérant les options proposées aux supplétifs, la plupart d'entre eux choisissant la démobilisation avec perception d'un pécule.

Six camps de transit furent ouverts, à partir desquels les familles furent réparties, selon leur composition, soit dans les villes industrielles du Nord et de l'Est, soit dans les soixante-douze « hameaux de forestage » du Sud de la France, qui totalisèrent 8.500 personnes. Les départements composant aujourd'hui la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en totalisèrent pour leur part trente-deux. Placés sous l'autorité d'un officier ayant été, en Algérie, chef de Section administrative spécialisée, secondé par une monitrice de promotion sociale souvent elle-même originaire d'Algérie, ces « hameaux » devaient à la fois contribuer à la protection des massifs forestiers contre l'incendie et régénérer un milieu rural en voie de dépeuplement.

Devant la quasi-relégation dont ces familles étaient l'objet, et le douloureux sentiment d'être suspects, une véritable révolte devait prendre naissance en 1975 dans le camp de Bias, et s'étendre ensuite à plusieurs de ces hameaux.

M.Alexandre Dakiche, longtemps employé de l'Office national des Forêts, partage ensuite avec l'auditoire sa connaissance de l'historique du hameau de forestage de St André-les-Alpes, en commençant par un hommage au lieutenant Yvan Durand, que ses parents et grands-parents connaissaient à Palestro.

Le 12 octobre 1962, nous raconte-t-il, 26 familles d'anciens harkis, représentant 150 personnes dont 60 enfants, arrivent à St André et sont hébergées sous des tentes et avec de la literie prêtée par l'armée. La pluie et le froid les contraignent rapidement à chercher abri dans un château appartenant à un grand parfumeur, avant que soient construits des baraquements préfabriqués dans lesquels les familles vont vivre jusqu'à leur départ en janvier 1972. Les hommes furent employés par l'administration des Eaux et Forêts à une large gamme de tâches d'aménagement forestier, pour lesquels ils s'avèrent très efficaces :

- Chantiers de reboisement
- Ouverture de 6.500 m. de routes forestières
- Ouverture de 125 km de sentiers
- Construction de trois gîtes forestiers
- Captage de plusieurs sources
- Création de banquettes pour stabiliser le sol et reboiser
- Débroussaillage
- Lutte contre les incendies de forêt.

Cependant la situation de relégation sociale de cette communauté engendra en son sein de considérables tensions se traduisant par des suicides, des viols, de nombreux actes de violence, ainsi que l'alcoolisme en fin de mois, après la perception de leur paie par les hommes. Néanmoins, les mères s'avèrent, dans de telles conditions, d'une admirable solidité.

M.Ali Amrane, militant associatif, prend alors la parole pour rappeler l'itinéraire de sa famille, finalement arrivée à Mouans-Sartoux, dans une communauté comptant 500 personnes, les hommes étant employés par l'administration des Eaux et Forêts, devenue en 1963 Office National des Forêts. Les chefs de chantier les dirigeaient « à la baguette », et s'autorisaient en outre divers abus, comme faire travailler les hommes à leur profit personnel, ou prélever une part des produits alimentaires qu'ils achetaient pour leur famille. Aussi une atmosphère de grande violence interne régnait-elle dans le camp.

C'est en 1986 qu'eurent lieu les départs des dernières familles, pour des parcours qui, ensuite, s'avèrent réussis sur le plan de l'intégration professionnelle et sociale, sous la forme notamment d'une accession à la propriété.

M. Gérard Bidet, qui fut le bras droit d'Yvan Durand au hameau d'Ongles, ouvre son témoignage par un vibrant hommage aux officiers courageux qui, comme Yvan Durand, désobéirent aux ordres formels du gouvernement et s'efforcèrent de transférer en métropole les familles des supplétifs placés sous leur ordres.

L'idée des hameaux de forestage, rappelle l'orateur, procéda d'une initiative conjointe de deux ministres : François Missoffe aux rapatriés, Edgard Pisani à l'agriculture.

Le lieutenant Durand envisagea un premier projet d'implantation des vingt-cinq familles qu'il avait prises en charge au hameau des Ybourgues, sur la commune de Limans, dont le maire lui conseilla de rencontrer André Laugier, maire d'Ongles, qui se laissa convaincre. Accueillies le 6 septembre à Ongles par le garde-champêtre, les familles s'installèrent sous des tentes prêtées par l'armée, près d'un point d'eau à quelques centaines de mètres du village, en bordure de la route de Limans. Au mois de novembre, une tempête hivernale arracha durant la nuit – alors même qu'une femme accouchait – les tentes, exposant mères et enfants aux intempéries. M. Raybaud, premier adjoint, ainsi que quelques membres du conseil municipal, firent alors le tour des fermes pour demander que l'on ouvre granges et remises aux familles, qui furent donc ainsi relogées chez l'habitant.

De fin-septembre à fin-janvier eut lieu, sans aucun matériel, donc à la main, la construction des baraquements à flanc de coteau au-dessus du village, dotés de WC chimiques, devant l'impossibilité de réaliser dans l'urgence un réseau d'assainissement. La monitrice de formation sociale remplissait, auprès des femmes notamment, un rôle essentiel de conseil. Le bar de Francis et Simone Bardouin devint le PC où l'on s'efforçait de régler les problèmes des familles.

Les hommes effectuaient, dans les forêts de la montagne de Lure, diverses tâches d'élagage, de débroussaillage, de plantation, d'ouverture de sentiers.

Le hameau d'Ongles reçut de nombreuses visites de personnes intéressées, notamment du maire de Rosans, qui souhaitait l'implantation sur sa commune d'un hameau semblable... et qui l'obtint. De même, M. Bidet indique qu'après un article dans la presse dénonçant le dénuement des familles, des colis affluèrent à leur intention. Il indique de même que le hameau de forestage de St André les Alpes fut confié par Yvan Durand à l'un de ses hommes de la SAS de Palestro, et que ce hameau se fit connaître notamment par la création et l'entretien d'une vaste pépinière, permettant des travaux de reboisement. Le hameau de Jausiers présenta des conditions de vie très difficiles, les familles étant hébergées dans une caserne abandonnée, malgré le froid et la neige. Enfin M. Bidet indique qu'Yvan Durand obtint de l'armée que deux appelés soient affectés à ses côtés à Ongles, qui notamment participèrent à la construction du foyer rural, laquelle ne fut possible que grâce à la personnalité exceptionnelle de cet homme.

Un **débat** s'engage ensuite, ouvert par notre ancien président, M. Séby, qui déplore que le terme « harki » ait disparu du nom de notre association. M. Gueroui, qui lui succéda à la présidence, en donna les raisons : favoriser l'ouverture de l'association à des personnes d'horizons différents.

Après le **repas** pris en plein air, qui réunit **129 convives**, la séance de l'après-midi reprit, avec une présentation par Mme **Cathy Roumieu** des conditions dans lesquelles elle a été amenée à conduire une série d'entretiens filmés avec M. **André Broise**, à qui Yvan Durand avait confié, malgré son jeune âge, la responsabilité de créer un hameau de forestage au village de Montmorin, près de Rosans, dans le département des Hautes-Alpes.

Ce film nous est ensuite projeté. A la fin de son engagement en Kabylie, le jeune **André Broise** (22 ans) rejoint, sur les conseils d'un ami, Yvan Durand à Ongles. Celui-ci le charge tout d'abord d'aller à St Auban se renseigner sur les vives tensions entre immigrés et harkis

régnant parmi le personnel de l'usine chimique de cette ville. Puis il le charge d'aller à Montmorin, petit village de montagne situé près de Rosans, dans les Hautes-Alpes, où l'Infanterie de Marine avait établi un hameau de bâtiments préfabriqués afin d'y accueillir des familles de supplétifs qu'elle rapatriait avant que le Gouvernement n'en édicte l'interdiction. Il fallut à André Broise beaucoup d'énergie pour remettre en état des baraquements à l'abandon et y accueillir, un soir d'hiver et sous la pluie, quatorze familles, représentant 114 personnes. La plupart d'entre elles, appartenant au clan du bachagha Boualem, se considéraient comme de « familles de grande tente », et allaient donc faire preuve de plus d'exigences que les autres. Ce fut donc très dur pour le jeune André, à qui le lieutenant Durand avait de surcroît d'emblée annoncé qu'il ne percevrait aucune rémunération, mais serait simplement nourri et logé. Néanmoins, malgré son jeune âge, l'autorité qu'il avait acquise à l'armée ne fut pas contestée, en dépit du contexte de fréquentes violences, souvent dues à l'alcool, qui régnait dans le hameau.

Chaque jour, le petit camion Renault de l'administration des Eaux et Forêts conduisait les hommes dans les massifs forestiers alentour, où ils effectuaient divers travaux de débroussaillage, de reboisement, d'ouverture de pistes.

Au bout de deux années, les Eaux et Forêts ayant épuisé les crédits destinés à ces travaux, André Broise demanda la fermeture du hameau et prospecta dans tout le pays – mais surtout dans le sud-est – afin de trouver des emplois pour recaser les hommes, ce qui fut fait. Après une affectation de quelques mois dans un hameau de Haute-Savoie, ce fut enfin le retour à Ongles, comme moniteur au Centre de Pré-formation durant quatre années.

Après que les applaudissements de la salle à M. Broise, présent, montent à la tribune Mmes **Méryem Staghri** et **Danielle Ladrouze**, toutes deux filles de harkis. Mme Staghri explique que dans sa famille tous se sont très bien intégrés, et remercie ses parents d'avoir amené leurs enfants en France ; « Notre vie était difficile, mais j'avais la volonté de m'en sortir ! » Mme Ladrouze rappelle qu'après avoir vécu à Jausiers, dans des conditions climatiquement très dures, sa famille s'est installée à Cannes, et que dès lors tout alla mieux.

Les deux intervenantes estiment n'avoir jamais eu à souffrir de discrimination, et considèrent que la volonté d'avancer primait en elles sur tout obstacle. Mme Staghri indique retourner en Algérie tous les deux ans, et n'être plus regardée dans son lieu d'origine comme une fille de harki mais comme une simple touriste. Mme Ladrouze, pour sa part, indique ne jamais être

retournée en Algérie car « toute ma famille est rentrée », c'est-à-dire venue en France : « nous sommes tous devenus des Européens ».

Enfin **Mme Préau**, directrice de l'ONACVG pour le département des Hautes-Alpes, explique à l'auditoire que l'ADOSOM (Association pour l'Administration des Œuvres Sociales Outre-Mer) qui joua un rôle très actif pour soutenir l'action des officiers qui, désobéissant aux instructions formelles du gouvernement, parvinrent à amener dans l'Hexagone les supplétifs qui étaient sous leurs ordres en Algérie ainsi que leurs familles, était à l'origine un organisme social de l'Infanterie de Marine.

La Xème journée d'étude de la MHeMO s'achève à 17 h. par le **verre de l'amitié**, après l'annonce du spectacle donné à 19 h.30 dans la même salle par le collectif *Manifeste Rien*, tiré de l'ouvrage de Pierre Bourdieu *La Domination masculine*.

Ongles, le 20 octobre 2018

Thierry Michalon

Président des Amis de la MHeMO